

Examenul de bacalaureat național 2017

Proba C

**de evaluare a competențelor lingvistice într-o limbă de circulație internațională
studiată pe parcursul învățământului liceal**

Proba scrisă la Limba franceză

Toate filierele, profilurile și specializările/ calificările

Model

- Toate subiectele sunt obligatorii.
- Timpul efectiv de lucru este de 120 de minute.

ÎNȚELEGEREA TEXTULUI CITIT

SUBIECTUL I

(40 de puncte)

Lisez attentivement le texte ci-dessous:

La Fête de la Musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture.

Quand Maurice Fleuret devient Directeur de la Musique et de la Danse en octobre 1981, à la demande de Jack Lang, il applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution : «la musique partout et le concert nulle part». Découvrant en 1982, à l'occasion d'une étude sur les pratiques culturelles des français, que cinq millions de personnes dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique, il se prend à rêver de faire descendre les gens dans la rue.

Et c'est ainsi, en quelques semaines, que Jack Lang, ministre de la culture, décide de lancer la première Fête de la Musique, le 21 juin 1982, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean.

« Faites de la musique, Fête de la Musique », la formule devenue mot d'ordre n'avait rien du slogan. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs, cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui entendait accorder leur place aux pratiques amateur ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes.

<http://quefaire.paris.fr>

a. Choisissez la bonne réponse et écrivez-la sur la feuille d'examen.

- En octobre 1981, Jack Lang :
 - demande à Maurice Fleuret une analyse de la pratique musicale et de son évolution.
 - applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution.
 - devient Directeur de la Musique et de la Danse.
- La Fête de la Musique:
 - est une reprise moderne des fêtes de la Saint-Jean.
 - représente une cérémonie païenne se référant à l'ancienne tradition française.
 - est une manifestation célébrant tous les genres musicaux.

b. Choisissez la variante VRAI ou FAUX et écrivez-la sur la feuille d'examen, en la justifiant avec une phrase ou une expression du texte.

	VRAI	FAUX
1. En étudiant la pratique musicale on a constaté que les gens chantaient beaucoup mais qu'il n'y avait aucune manifestation publique où l'on puisse montrer son talent musical. Justification:		
2. La première édition de la Fête de la Musique a eu lieu en plein hiver. Justification:		
3. « La Fête de la Musique » accorde une place privilégiée aux musiques dites sérieuses ou savantes. Justification:		

SUBIECTUL al II-lea

(60 de puncte)

Lisez attentivement le texte ci-dessous:

Si les médias renvoient de façon générale une image négative des jeunes, il ne faut pas pour autant occulter les démarches favorables sur le sujet. Le journal *Libération* par exemple remet fréquemment en cause les stéréotypes véhiculés par ses concurrents. Dans un article du 4 novembre 2010 au titre évocateur (« Le jeune de banlieue n'existe pas »), le témoignage d'un professeur de lycée rompt avec l'image traditionnelle du jeune de banlieue. Pour lui, qui a travaillé à Drancy, à Saint-Denis, à Stains et à Aubervilliers, le « jeune de banlieue » n'existe pas, il affirme ne « jamais avoir rencontré le jeune de banlieue dont on [lui] parle ». Il a « souvent vu des jeunes qui voulaient s'en sortir ».

Pour briser le mythe du « voyou » des quartiers sensibles, le journal s'appuie sur des statistiques : « En 2005, après la 21^e nuit d'émeute, il y a eu 2 921 interpellations sur tout le territoire. À titre de comparaison, il y a, dans la seule Seine-Saint-Denis, 65 919 collégiens, 46 062 lycéens, soit plus de 110 000 jeunes... ». À partir de ces chiffres, le journal conclut que tous les jeunes ne brûlent pas des voitures en banlieues. L'article poursuit sur les chiffres de l'échec scolaire en banlieue : si on prend en compte l'origine sociale des élèves, les écarts entre les zones sensibles et les autres sont très faibles.

Parallèlement aux médias qui ne se contentent pas des préjugés sur les jeunes, il existe des actions favorables à destination des jeunes. L'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) par exemple a créé le prix « Stop aux clichés des jeunes » récompensant les journalistes ayant réalisé un reportage qui donne la parole aux jeunes et véhicule une vision réaliste de la jeunesse. Ce prix est décerné par les jeunes eux-mêmes, ces derniers étant les mieux à même de juger de la représentativité des reportages les concernant.

Dans le milieu des professionnels des médias, la commission « Jeunes et Médias » créée en 2000 a entrepris une démarche de dialogue sur la représentation des jeunes dans les médias. Elle a notamment pour objectif de remédier à la tendance des médias à parler systématiquement des jeunes en termes négatifs et caricaturaux.

Enfin, il existe de nombreuses initiatives visant à soutenir les jeunes et en particulier ceux issus de milieux défavorisés. C'est le cas par exemple des internats d'excellence tels que celui de Marly-le-Roi, de certaines associations ou encore de la Fondation TF1, créée en 2007 et proposant chaque année des contrats de professionnalisation dans le milieu de l'audiovisuel aux jeunes des quartiers sensibles. Toutefois, ces démarches demeurent minoritaires – et parfois coûteuses à l'instar des internats d'excellence dont le rapport d'évaluation a été remis en juin 2011 - comparées à la prépondérance des stéréotypes véhiculés par les médias. www.credoc.fr

Choisissez la bonne réponse et écrivez-la sur la feuille d'examen:

1. Cet article traite le sujet :
 - A. des médias en général.
 - B. des démarches médiatiques généralement défavorables aux jeunes.
 - C. de la façon négative dont les jeunes se rapportent aux médias.
 - D. de la concurrence dans le domaine des médias.
2. Le journal *Libération* se dresse contre :
 - A. les jeunes des banlieues qui ne respectent pas les lois.
 - B. le témoignage d'un professeur qui conteste l'existence d'un profil spécifique du « jeune de banlieue ».
 - C. les clichés employés dans les médias quand il s'agit des jeunes qui vivent dans les banlieues.
3. Dans son témoignage, le professeur cité par *Libération*, affirme :
 - A. que l'image « du jeune de banlieue » reflète un stéréotype qui ne se retrouve pas dans la réalité.
 - B. que l'image « du jeune de banlieue » doit être améliorée pour diminuer les écarts entre les zones sensibles et les autres.
 - C. que « le jeune de banlieue » n'existe qu'à Drancy, à Saint-Denis, à Stains et à Aubervilliers.

4. Selon les statistiques invoquées par le journal :
- A. plus de 110 000 jeunes ont pris part aux émeutes du 21^e juin.
 - B. le mythe du « voyou » des quartiers sensibles est soutenu par tous les jeunes qui vivent dans les banlieues.
 - C. tous les jeunes des collèges et des lycées de la zone Seine-Saint-Denis brûlent des voitures .
 - D. un nombre assez réduit de jeunes ont brûlé des voitures pendant l'émeute de 2005.
5. Dans les banlieues, l'échec scolaire:
- A. se situe à un niveau très élevé par rapport aux autres zones envisagées par les statistiques .
 - B. n'a aucune liaison avec l'origine sociale des jeunes.
 - C. enregistré par les statistiques n'est pas significativement supérieur par rapport aux autres zones analysées.
 - D. est à l'origine des écarts entre les zones sensibles et les autres plus développées.
6. L'ANACEJ:
- A. décourage les journalistes qui expriment une mauvaise opinion concernant les jeunes.
 - B. promeut une représentation réaliste des jeunes dans les médias.
 - C. a créé le prix « Stop aux clichés des jeunes » pour récompenser les jeunes journalistes.
 - D. est une association nationale qui soutient les droits des enfants et des jeunes affectés par les médias.
7. Le prix « Stop aux clichés » :
- A. est décerné par les jeunes pour les reportages les plus objectifs concernant la jeunesse française.
 - B. est disputé par les jeunes journalistes qui font partie de L'ANACEJ.
 - C. est accordé par les jeunes aux journalistes ayant démontré leur professionnalisme dans la présentation des conflits de 2005.
8. La commission « Jeunes et Médias » se propose:
- A. de résoudre les conflits entre les jeunes et les médias.
 - B. de déclencher un dialogue entre les représentants des jeunes et ceux des médias.
 - C. de combattre l'obsession des médias à présenter les jeunes d'une façon négative.
 - D. de remédier à la tendance systématique des médias à construire une image négative sur les jeunes et leurs actions.
9. De nombreuses initiatives visant à soutenir les jeunes:
- A. font appel aux associations pour obtenir des contrats de professionnalisation dans le milieu de l'audiovisuel.
 - B. s'adressent en particulier aux jeunes issus des zones sensibles.
 - C. ont enregistré des succès notables dans les médias.
10. Les diverses démarches axées sur les intérêts des jeunes:
- A. soulignent les succès des internats d'excellence dont le rapport d'évaluation a été remis en juin 2011.
 - B. ont été moins nombreuses face à la prépondérance des stéréotypes véhiculés par les médias.
 - C. ont été moins coûteuses que les internats d'excellence.
 - D. restent minoritaires dans le domaine des médias.

PRODUCEREA DE MESAJE SCRISE

SUBIECTUL I **(40 de puncte)**

Vous organisez une soirée festive dans votre nouvel appartement et vous envoyez un courriel à vos amis pour les y inviter et pour leur offrir toutes les informations nécessaires.

(80 à 100 mots)

N.B. Votre nom est Daniel / Danielle.

SUBIECTUL al II-lea **(60 de puncte)**

En France, le phénomène des bandes de jeunes qui se retrouvent ensemble pour leurs loisirs a pris une extension considérable, à la campagne comme à la ville. Comment les choses se passent-elles chez nous ? Donnez votre opinion dans un développement structuré et argumenté de 160 à 180 mots.